



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2024 Liste des décisions et des délibérations

L'an deux-mille-vingt-quatre, le neuf juillet à 19H30,
Le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, TRONCY Jacques.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juillet 2024

Étaient présents : M. Jacques TRONCY – M. Yves TAMIN –
Mme Chantal ROTA - M. Bruno GEORGES - Mme Chantal CHARRONDIÈRE -
Mme Michelle MAITRE - M. Frédéric SAYROUX - Mme Amélie SYBELIN -
Mme Angélique PAPON - M. GACON Romain - Marie-Laure HERCÉ - M. Jean-Paul BAILLON –
Mme Julie LAFFONT-DUPUY – M. Julien ROLLET

Excusé : Cyril GROULARD donne procuration à Bruno GEORGES

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Michelle MAITRE

Le procès-verbal du 11 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

Cependant, deux précisions sont apportées. La première concerne une reformulation sur la délibération n°2024/52 portant sur les tarifs des activités périscolaires de l'année scolaire 2024/2025. Il doit être enlevé la phrase « **Autorise la vente de tickets occasionnels à l'unité exceptionnellement en décembre et en juin** » et rectifié une seconde phrase ainsi « **Décide qu'en raison de la crise sanitaire et de la possible fermeture des classes, les inscriptions seront remboursées via le logiciel ARG Familles** ». La délibération 2024/52 sera reprise ainsi et envoyée de nouveau au contrôle de légalité.

Enfin, le nom du collège de La Pacaudière est erroné : Collège Jean Papon et non Jean Moulin.

✓ DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

DIA n°03/2024, réceptionnée le 12.06.2024, parcelle AB284 – 156 Rue du Souvenir, surface 360 m² au prix de 60 000.00€. Renoncée

DECISIONS

Deux baux à loyer ont été conclus pour l'entrée de deux nouveaux locataires très prochainement :

- Au 19.07.2024 pour la maison située « 80, Route d'Urbise » (Décision 04/2024),
- Au 15.08.2024 pour l'un des appartements à l'ancienne Gendarmerie (Décision 05/2024).

✓ **FINANCES**

DECISION MODIFICATIVE 01/2024 – BUDGET COMMUNAL

Délibération n°2024/55

Approuvé à l'unanimité

**CHARTRE DE LA DOTATION POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAL – ROANNAIS
AGGLOMERATION**

Délibération n°2024/56

Approuvé à l'unanimité

✓ **URBANISME**

SCOT DU ROANNAIS / PLU – VALIDATION DU RAPPORT

Délibération n°2024/57

Approuvé à l'unanimité

**AVIS SUR LE PROJET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2025-2023 – ROANNAIS
AGGLOMERATION**

Délibération n°2024/58

Approuvé à l'unanimité

✓ **AFFAIRES GENERALES**

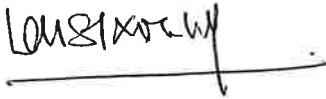
REPRISES DE CONCESSIONS ABANDONNEES AU CIMETIERE COMMUNAL

Délibération n°2024/59

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance à 20H55.

Le Maire,
Jacques TRONCY



Le secrétaire de séance,
Michelle MAITRE

